

# LA GUAYA

## FORMULE DE RÉSILIATION

(LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR, ART. 190)

À: .....  
(nom du commerçant)

.....

.....  
(adresse du commerçant)

Date: .....  
(date d'envoi de la formule)

En vertu de l'article 193 de la Loi sur la protection du consommateur, je résilie le contrat

No.....  
(numéro du contrat s'il est indiqué)

conclu le ..... à.....  
date de la conclusion du contrat) (lieu de la conclusion du contrat)

.....  
(nom du consommateur)

.....  
(signature du consommateur )

.....

.....  
(adresse du consommateur)

1978, c. 9, annexe 8.